

Attribution de temps

M. Althouse: Je veux simplement rappeler à la Chambre l'enthousiasme avec lequel le député du Yukon (M. Nielsen) a accueilli ce projet de loi. Il passe maintenant pour l'homme qui sauvera le pays de Canagrex, cette horrible mesure. Voici ce qu'il en pensait lorsque le bill a été présenté pour la première fois, le 8 décembre 1981. Il a dit, comme en témoigne la page 13834 du hansard:

Madame le Président, notre parti s'empresse d'approuver un projet lancé par le député d'Elgin (M. Wise) lorsqu'il était ministre. Notre parti exprime sa gratitude au ministre pour avoir repris l'idée du député d'Elgin.

Il n'y a pas que le député du Yukon qui ait donné le ton. Le député d'Elgin (M. Wise) a lui aussi fort vanté le projet de loi. Sa principale critique était que le bill ne prévoyait pas de débloquent autant d'argent qu'il l'avait proposé. Il aurait dépensé quelque 60 millions de dollars tandis que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) investira la modeste somme de 14 millions de dollars en trois ans. C'était là la principale critique. Les députés de l'opposition officielle qui se sont faits les porte-parole des régions agricoles ont adopté la même ligne de pensée. Ils ont indiqué clairement qu'ils étaient en faveur d'un organisme qui pourrait vendre des produits agricoles. Ils ont alors parfaitement endossé l'option d'achat et de vente qui soulève maintenant un tollé chez les conservateurs. Ils soulignaient alors l'importance pour l'organisme d'être en mesure d'acheter et de vendre, de décrocher des contrats et d'aller sur les marchés internationaux pour promouvoir l'achat de produits canadiens. Comment pouvons-nous avoir confiance dans l'opposition officielle et dans le rôle de la Chambre, si les conservateurs changent constamment d'opinion. Au Parlement, il faut absolument que la position des porte-parole soit corroborée par le vote et appuyée par les députés de chaque parti. Le député d'Elgin a été pris à partie par les siens et je pense qu'il est inutile d'y revenir. On a vraiment très mal agi envers lui et à cause de cela, l'étude du projet de loi a traîné en longueur. Nous avons passé quelque 80 heures en comité, et la plupart du temps sans jamais faire quoi que ce soit de constructif.

M. Whelan: Bravo!

M. Mazankowski: Les défenseurs des libéraux.

M. Althouse: Je ne me pose pas en défenseur des libéraux. L'un des orateurs, je pense qu'il s'agit du député de Chicoutimi (M. Dionne), a souligné aujourd'hui que personne n'avait empêché quiconque d'exprimer son point de vue. Je tiens simplement à rappeler à ce député et aux députés de l'opposition officielle que cela n'a pas été tout à fait vrai. M. Peter Epp et ses collaborateurs de l'Ontario Soybean Board ont été invités à deux reprises par notre comité qui désirait entendre ce qu'ils avaient à dire, mais l'opposition officielle a entamé un débat de procédure les deux fois et cet organisme n'a pu encore présenter sa position. Ses représentants refusent de revenir, car ils ne désirent pas de nouveau être traités de cette façon.

D'aucuns, et en particulier certains conservateurs, ont fait valoir qu'il s'agissait d'une nouvelle société de la Couronne que nous ne pourrions maîtriser. Je voudrais signaler à ces députés que le projet de loi visé est le bill C-85 et je les invite à le lire. S'ils l'ont déjà fait, ils ont certainement noté que le paragraphe (4) de l'article 29 donne au vérificateur général le pouvoir de procéder à une vérification exhaustive.

Une voix: L'article 14.

M. Althouse: En vertu de ce projet de loi, la société a un budget d'investissement et elle doit rendre plus de comptes à la Chambre et au comité que toute autre société de la Couronne.

[Français]

Le vice-président: A l'ordre! Comme il est 20 h 26 les deux heures prévues pour l'étude de la motion dont la Chambre est maintenant saisie, en conformité de l'article 75c du Règlement sont écoulées. En conséquence aux termes de cet article du Règlement, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix toutes les questions nécessaires en vue de disposer de cette motion.

Le vote porte sur la motion de M. Whelan.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: A mon avis, les oui l'emportent.
Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Convoquez les députés.
(La motion de M. Whelan, mise aux voix, est adoptée.)

● (2030)

(Vote n° 277)

POUR

Messieurs

Appolloni (M ^{me})	Chénier	Duclos
Bachand	Chrétien	Dupont
Baker	Collenette	Dupras
(Gander-Twillingate)	Comtois	Erola (M ^{me})
Beauchamp-Niquet	Corbin	Ethier
(M ^{me})	Corriveau	Evans
Bégin (M ^{me})	Cosgrove	Ferguson
Berger	Côté (M ^{me})	Fisher
Blais	Cousineau	Flis
Blaker	Cullen	Foster
Bloomfield	Dawson	Fox
Bockstael	De Bané	Frith
Bossy	de Corneille	Garant
Breau	Demers	Gauthier
Bujold	Deniger	Gendron
Burghardt	Desmarais	Gimaiel
Bussièrès	Dingwall	Gingras
Caccia	Dion	Gourd
Campbell (M ^{lle})	Dionne	(Argenteuil-Papineau)
(South West Nova)	(Chicoutimi)	Gourde
Campbell	Dionne	(Lévis)
(LaSalle)	(Northumberland-	Gray
Campbell	Miramichi)	Guilbault
(Cardigan)	Dubois	Harquail